



Lettre aux ministres du monde participant à la 15e réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique

15 décembre 2022

L'avenir de la vie sur Terre dépend de vous. Le Cadre Mondial pour la Biodiversité (CMB) post-2020 doit être ambitieux et transformateur afin de marquer un tournant par rapport au passé destructeur et à l'approche "business as usual". Nous ne pouvons pas nous permettre de revenir sur l'ambition des objectifs d'Aichi sous prétexte qu'ils n'ont pas été atteints. Il est temps de garantir un monde véritablement durable et humain pour toutes les formes de vie. Vos décisions peuvent avoir un impact réel et durable, en garantissant que nous allons conjointement vers un monde où la biodiversité est protégée pour la santé et le bien-être des générations actuelles et futures .

Le cadre doit se concentrer sur l'intégration de la biodiversité, en facilitant une approche de la protection de la vie sauvage par l'ensemble des gouvernements et de la société. Le cadre de suivi assorti d'indicateurs phares relatif doit garantir que les gouvernements peuvent être tenus responsables de la mise en œuvre du cadre. Le dispositif de mobilisation des ressources soit suffisant et équitable pour garantir que les ressources parviennent à ceux qui dépendent le plus de la biodiversité.

Ainsi nous vous demandons plus particulièrement de:

1- Veiller à ce que le Cadre Mondial pour la Biodiversité adopte et permette l'approche "One Health" en renforçant le langage dans la section introductive B.bis

Nous avons besoin d'une approche holistique pour protéger notre santé et notre bien-être. Le Cadre doit adopter pleinement et permettre la mise en œuvre effective d'une approche "Une seule santé" incluant la biodiversité, telle qu'approuvée par les 4 organisations "Quadripartite" (OMS, OMSA, FAO et PNUE). Alors que l'instrument de lutte contre les pandémies dirigé par l'OMS est en cours d'élaboration, la CDB doit reconnaître sa responsabilité dans la lutte contre les risques sanitaires liés à l'exploitation des espèces sauvages et à d'autres facteurs de risque liés à la biodiversité. Comme le reconnaît le projet de [Plan d'Action Mondial sur la Biodiversité](#) et la Santé élaboré par l'un des principaux organes subsidiaires de la CDB: "*La transition à Une seule santé peut jouer un rôle critique et stimulant pour réduire l'appauvrissement et la dégradation de la diversité biologique, rétablir des écosystèmes sains, améliorer la santé, le bien-être et la subsistance de tous les êtres vivants, dont les humains, les animaux et les plantes, et prévenir de futures pandémies*".

Bien que nous soyons convaincus que l'initiative "Une seule santé" mérite d'être pleinement intégrée en tant qu'objectif autonome, nous comprenons que les parties aux négociations n'ont pas pu se mettre d'accord sur ce point. Ainsi, nous vous demandons instamment de soutenir l'intégration de ce concept crucial par l'incorporation d'un langage réellement ambitieux dans les sections horizontales du Cadre Mondial pour la Biodiversité

2- Inclure la référence à la "propagation des agents pathogènes" dans la cible 5

La référence à la "prévention de la propagation des agents pathogènes" est actuellement mise entre crochets dans le projet de cadre. Il est essentiel que cette référence soit maintenue dans la cible 5. Cet objectif vise à éliminer les menaces qui pèsent sur la faune sauvage du fait de l'exploitation et de l'utilisation non durable, qui sont reconnues comme des facteurs clés de la perte de biodiversité.

Le prélèvement, le commerce, les marchés et la consommation d'espèces sauvages ouvrent la voie à la propagation d'agents pathogènes à d'autres animaux et à l'homme, avec le risque associé d'épidémie zoonotique ou d'émergence de pandémie. Nous devons veiller à ce que le commerce et l'utilisation de la faune sauvage soient écologiquement durables, légaux et sûrs pour la santé et le bien-être des animaux et des humains, en mettant l'accent sur la prévention de l'émergence, de la prolifération et de la propagation des agents pathogènes.

3- Supprimer toute référence à la "chasse au trophée" ou à la "chasse de conservation" dans la cible 9

Cette cible vise à assurer une utilisation et une gestion écologiquement durables des espèces contre leur surexploitation. Le Cadre Mondial lui-même vise à mieux protéger les espèces sauvages. La mention de cette pratique spécifique, notamment en l'absence de référence à d'autres pratiques qui pourraient contribuer à une utilisation écologiquement durable, envoie un message négatif au monde entier à un moment où des mesures de protection sont nécessaires. La chasse au trophée n'est pas applicable à la majorité des parties à la CDB, dont beaucoup n'autorisent pas cette pratique dans leurs pays. Sa référence est donc inappropriée dans un cadre à vocation mondiale. En outre, le Cadre mondial pour la Biodiversité est censé être précisément cela : un cadre. L'inclusion spécifique et, dans ce cas, l'approbation d'intérêts sectoriels aussi étroits est donc hautement problématique.

Dans le [rapport 2020](#) de la CDB sur les objectifs du Cadre Mondial relatifs à l'utilisation durable de la diversité biologique, nous affirmons que le CMB "devrait interdire toutes les utilisations non essentielles de la faune sauvage, y compris la chasse récréative et la chasse au trophée".

La chasse au trophée n'est pas compatible avec l'objectif de cette cible, qui est de garantir une utilisation durable. Elle a une longue histoire en tant que moteur direct de l'exploitation de la faune sauvage, fournit généralement peu d'avantages aux communautés locales et n'a pas démontré une contribution positive constante à la conservation. Les références à la chasse au trophée devraient être supprimées du CMB. Ceci est également conforme à un [appel antérieur](#) lancé cette année par 136 organisations de conservation et de protection des animaux du monde entier, dont 45 ONGs de pays africains. Dans cet appel, les ONGs ont précisé leur opposition commune à la chasse aux trophées et au commerce des trophées qui y est associé, affirmant que "tuer pour conserver" n'est ni une approche éthique ni une approche durable de conservation de la faune sauvage.

À notre connaissance, ce terme ne fait l'objet d'aucune définition consensuelle, ni parmi les experts de la conservation, ni parmi les États membres. Il est donc peu transparent et risqué de remplacer la "chasse au trophée" par un terme non défini et potentiellement trompeur comme "chasse de conservation", qui pourrait avoir l'effet involontaire et pervers de promouvoir des formes de chasse non durables que les chasseurs de trophées qualifient de "chasse de conservation". Cela pourrait également créer un précédent inquiétant qui pourrait influencer d'autres processus politiques liés à la conservation de la biodiversité.

En vous remerciant pour votre considération,

La Fédération Mondiale pour les Animaux (WFA), au nom de ses 50 organisations membres, et en étroite collaboration avec la Fondation Born Free, Animal People, Animal Protection Denmark, Code Animal, Compassion in World Farming, David Shepherd Wildlife Foundation, Foundation Franz Weber, Four Paws, Eurogroup for Animals, Green REV Institute, International Animal Rescue, Ippohthesis, Pan African Sanctuary Alliance, Proyecto ALA, Royal Society for the Prevention of Cruelty to Animals, et World Animal Protection.